



Charte de prêt des liseuses

Conditions générales d'utilisation



Le service de prêt de liseuses est **réservé aux adhérents du Quadrant, ayant un abonnement à jour, âgés de 18 ans et plus**. Il est soumis à la signature de cette présente charte de prêt plaçant la liseuse sous la responsabilité de l'adhérent jusqu'à son retour dans l'établissement.

Modalités de prêt

Un seul prêt de liseuse par carte est possible à la fois.

La durée de prêt est de 3 semaines. Le retour n'est pas accepté tant que tous les éléments fournis ne sont pas rendus. Les **pénalités de retard** sont également appliquées à la liseuse électronique, selon les mêmes modalités que pour les autres documents.

Les liseuses sont réservables quand elles sont déjà empruntées. La prolongation du prêt pour une durée supplémentaire de 3 semaines est possible si la liseuse n'est pas réservée par un autre usager. La réservation et la prolongation sont possibles à partir du catalogue en ligne de la médiathèque ou directement auprès du personnel de la médiathèque, à une banque de prêt.

Les liseuses se trouvent **aux secteurs Adultes des Annonciades (8 exemplaires) et du Sandettie (8 exemplaires) et à la Bibludothèque Damrémont (4 exemplaires)**.

Le matériel prêté

- 1 Liseuse DIVA HD modèle 2022
- 1 Housse rigide de protection aimantée
- 1 Housse souple de transport
- 1 Câble de chargement USB
- 1 Chargeur
- 1 Mode d'emploi
- La charte de prêt signée
- 1 Mode opératoire Médiathèque Numérique du Département

Matériel perdu ou détérioré

Toute personne qui égare ou détériore partie ou totalité du document emprunté doit le remplacer ou s'acquitter d'un remboursement à hauteur de 150€.

Dans le cas contraire, une procédure de mise en recouvrement sera engagée, pour le montant correspondant à la valeur de remplacement du matériel.

Recommandations d'usage

Avant la 1^{re} utilisation, il est conseillé de lire le bref mode d'emploi papier fourni dans la housse contenant la liseuse.

A leur retour, les liseuses sont remises dans leur état initial. **L'emprunteur est donc autorisé à modifier les contenus** et les paramétrages proposés par défaut.

La liseuse est un appareil relativement fragile :

- Conservez la housse de protection lorsque vous transportez la liseuse
- Assurez-vous que la liseuse ne risque pas d'entrer en contact direct avec des objets aux arêtes vives et coupantes, notamment lorsque vous la glissez dans un sac
- Ne soumettez jamais la liseuse à une luminosité, une température, une humidité ou des vibrations extrêmes ; ne mouillez pas l'appareil
- Nettoyez l'écran avec un chiffon doux et sec (n'utilisez pas de détergent).
- Pour ne pas égarer les accessoires, rangez-les bien à l'intérieur de la pochette.

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente Charte. Je m'engage à suivre les recommandations d'usage, à respecter les délais de prêt, et à restituer la liseuse en l'état, ou à rembourser le coût de remplacement.

Encart signé à conserver par la bibliothèque



Prénom / Nom de l'emprunteur :

N° d'adhérent :

Liseuse n° :

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

